

Le Centre de services scolaire du Fer requiert les services
D'UNE ELECTRICIENNE OU D'UN ELECTRICIEN
POSTE REGULIER / 38,75 HEURES SEMAINE
SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES – SECTEUR DE PORT-CARTIER

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi (à déterminer avec le supérieur immédiat)

LIEUX DE TRAVAIL

Établissements du secteur de Port-Cartier **et de Sept-Îles au besoin**

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue tous les travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et d'autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission.

Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires; elle procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, systèmes de chauffage, ventilateurs et climatiseurs.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

La personne devra aussi effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment dans le cadre de son emploi.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La direction du Service des ressources matérielles

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible

RÉMUNÉRATION

26,57 \$ / heure + prime de rétention de 10% sous réserve de rencontrer les conditions de l'annexe 26

FIN DU CONCOURS

Le 22 décembre 2022 à 16 h 30

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE À:

Madame Annie Fillion
Conseillère en gestion du personnel
Service des ressources humaines
Commission scolaire du Fer
Concours N° S-22-23-027
30, rue Comeau, Sept-Îles (QC)
G4R 4N2
ou télécopieur : (418) 964-2744
ou courriel : rhumaines@csdufer.qc.ca

Le Centre de services scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité pour les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes et les personnes handicapées.

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse. LE CSS se réserve le droit de faire passer des tests de connaissances.

Ce concours est affiché sur le site WEB du Centre de services scolaire du Fer au www.csdufer.qc.ca